

1
Tout l'enjeu, quand on est une personne adoptée, c'est qu'on ne dispose que de bribes de récits. Quand j'étais enfant, mes parents m'ont transmis les informations reçues des travailleuses sociales de la Cité de l'enfance à Lyon où j'avais été transférée après ma naissance: ma mère était marocaine, venue faire des études en France. Elle était tombée enceinte hors mariage et comptait retourner au Maroc, mais ne voulait pas retourner là-bas comme fille-mère.

2
Un mois après mes 18 ans, je suis allée à la Ddas (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, aujourd'hui ASE, Aide sociale à l'enfance) à Lyon pour consulter le dossier de ma naissance. Il y avait une lettre dictée par ma mère biologique à l'assistante sociale. Dans cette lettre, elle disait qu'elle était venue à Lyon pour faire une école d'esthétique et surtout qu'elle avait 27 ans au moment de l'accouchement. J'ai été très surprise d'apprendre qu'elle avait déjà cet âge là quand elle m'a eue.

3
Et j'ai découvert qu'elle vivait dans la région lyonnaise et qu'elle avait eu trois autres enfants. Pendant des années, j'avais grandi dans cette idée que ma mère de naissance était rentrée au Maroc, tout en ayant le fantasme que je vivais peut-être à proximité de potentiels frères et soeurs. C'était bien le cas! Parfois, enfant, j'aimais aussi m'imaginer que ma mère était une reine qui vivait dans un royaume au Maroc. Comme le dit mon amie psy, Sandrine Dekens, "l'adoption est une usine à fantasmes".